

Message de la Présidente du Conseil d'Etat pour l'An nouveau

Chères Concitoyennes,

Chers Concitoyens,

Au crépuscule de cette année 2011, je serais tentée de dresser un bilan, de relever les points positifs et négatifs de nos actions réalisées.

Cependant, à l'aube de l'année 2012, je préfère me tourner vers l'avenir, regarder ce que nous aurons à faire, à construire, encore et toujours, pour un canton plus accessible, plus solidaire, plus attractif. En un mot: plus fort.

Oui, nous aurons des choix à faire l'année prochaine. En ce sens, le Conseil d'Etat vous présentera le fruit de ses réflexions sur des projets prometteurs et, il en est convaincu, porteurs d'avenir pour la République et Canton de Neuchâtel.

Ainsi serez-vous certainement appelés aux urnes pour vous prononcer sur le TransRUN, plus précisément sur le principe de sa construction. Cette colonne vertébrale entre le Haut et le Bas du canton, ce trait d'union essentiel, modèlera le paysage des transports publics pour les 50 prochaines années. Il permettra notamment à Neuchâtel d'améliorer son accessibilité vers les autres cantons, mais également vers la France voisine. Une ouverture vitale pour décroïsonner le canton et lui insuffler de nouvelles énergies extérieures, de nouvelles idées, mais aussi pour lui offrir un meilleur tremplin pour son savoir-faire en matière d'horlogerie et de microtechnologie notamment. Car le vœu du Conseil d'Etat est clair: le canton doit se positionner comme pôle économique de l'Arc jurassien au sein du réseau métropolitain Rhin-Rhône. Et la mobilité est un facteur majeur du développement régional, économique, culturel et social. La création d'emplois passe par des infrastructures de transport modernes, sur route et par le rail.

La réforme de la fiscalité des personnes physiques est également un élément majeur qui sera défendu par le Conseil d'Etat en 2012. Après les entreprises cette année, il mettra en discussion ce projet qui vise à soulager une partie importante des contribuables. A travers une baisse d'impôt ciblée sur les familles et la classe moyenne, ce projet pour le mieux vivre des citoyennes et citoyens neuchâtelois

permettra-t-il aussi au canton de redevenir plus attractif pour les citoyens extérieurs, ainsi que de stopper le départ de contribuables vers d'autres cantons.

Le domaine hospitalier, enfin, vivra des moments de débats intenses. Il faudra prendre des décisions. Il n'est plus possible de réaliser "tout partout", à l'heure où la relève médicale n'est plus assurée, où les finances publiques sont en difficultés. Voulons-nous d'un site unique pour l'hôpital cantonal? A quoi sommes-nous prêts à renoncer?

Oui, nous devons faire des choix, douloureux parfois, mais essentiels pour que le Neuchâtel fasse son retour dans le cercle des cantons gagnants. Les projets sont là. Le Conseil d'Etat les mettra en consultation et vous les expliquera. A vous ensuite de décider quel avenir vous souhaitez pour le canton. A vous de prendre votre destin en mains.

Pour que Neuchâtel soit un canton encore plus accessible, plus solidaire et plus attractif, nous croyons en votre sagesse, votre clairvoyance et votre lucidité.

Nous formons tous nos vœux pour que ces discussions se déroulent dans le respect des opinions des uns et des autres, dans un esprit de cohésion sociale.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer à cette occasion. Que l'année 2012 soit pour vous source de joie et de moments d'exception.

Gisèle Ory

Présidente du Conseil d'Etat